



ODDO CAP HORIZONS PME ETI

Fonds d'Investissement Alternatif

Rapport Annuel au 30 décembre 2022

Société de Gestion : Oddo BHF Asset Management SAS

Dépositaire : ODDO BHF SCA

Gestionnaire Administratif et Comptable par délégation : EFA

Commissaire aux Comptes : MAZARS

Société de Gestion de Portefeuille constituée sous la forme d'une SAS au capital de 7 500 000 €

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP 99011 - RCS 340 902 857 Paris

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France

Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00 - www.am.oddo-bhf.com

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DU FIA	3
2. RAPPORT DE GESTION	5
3. COMPTES ANNUELS DU FIA	15
RAPPORT ANNUEL : RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE AIFM	35

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DU FIA

1.1 Classification

Le fonds est classé « Actions internationales ».

1.2 Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer net de frais l'indice « MSCI Europe Small Cap » couvert en EUR, sur un horizon de placement de minimum 5 ans.

1.3 Régime fiscal

Le présent rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion n'assume aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

1.4 Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe Oddo BHF.
- Fonds détenus par le FIA et gérés par la société de gestion à la date d'arrêté du fonds le 30 décembre 2022 : voir annexe aux états financiers.
- **Méthode de calcul du risque global du FIA** : la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management pour mesurer le risque global du FIA est la méthode du calcul de l'engagement.
- **Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance** : Conformément au Règlement européen (UE) 2019/2088 et aux articles L. 533-22-1 et D. 533-16-1 du Code monétaire et financier, l'investisseur est informé que les investissements sous-jacents à l'OPCVM ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental conformément à son statut article 6 de la directive SFDR. L'ensemble des informations sur ces critères sont accessibles sur le site internet de Oddo BHF Asset Management SAS à l'adresse : www.am.oddo-bhf.com.
- **Part des revenus éligible à l'abattement de 40% de l'article 158 du Code Général des Impôts** : Néant
- **Information sur le pourcentage d'actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide** : la société de gestion pratique de manière périodique un stress test de liquidité à l'actif du FIA permettant de juger au mieux de la capacité du FIA à pouvoir honorer les rachats éventuels de ses porteurs.

- **Contrôle**
La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité fixées dans le prospectus ou au travers de limites internes. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.
- Catégorie SRRI : Market Fund
- Profil de risque : SRRI 6
- **Levier** : Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué UE 231/2013) s'élèvent à 119,1% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué UE 231/2013) s'élèvent à 100% au 30/12/2022.
- **Proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA : 92.86%**

1.5 Déontologie

- **Contrôle des intermédiaires**
La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.
- **Frais d'intermédiation**
Les porteurs de parts du FIA peuvent consulter le document « Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.
- **Droits de vote**
Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur www.am.oddo-bhf.com, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.
- **Rémunérations :**
Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont insérés en annexe du présent rapport.

1.6 Changements intervenus au cours de l'exercice

Néant

1.7 Reporting SFTR

L'OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

2. RAPPORT DE GESTION

Environnement économique et boursier :

Les marchés clôturent l'année 2022 en baisse (Stoxx 600 -12,9%). La guerre entre l'Ukraine et la Russie a fortement pénalisé les marchés. Cette guerre et la politique sanitaire chinoise ont fortement perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et ont contribué à la hausse record de l'inflation. La majorité des banques centrales ont durci leur politique monétaire en procédant à plusieurs hausses des taux.

Au niveau des banques centrales, l'année 2022 a été marquée par le durcissement des politiques monétaires de la majorité des banques centrales pour faire face à l'inflation. La BCE a débuté son cycle de hausses des taux après la FED, mais elle a procédé à des hausses des taux record de +75pbs en septembre et en octobre. La BOE et la FED ont relevé leurs taux à des niveaux record. La BoE a porté ses taux à 3,5%, soit un plus haut depuis 14 ans. La FED a relevé ses taux à un niveau record depuis 15 ans dans une fourchette comprise entre 4,25/4,50%. Les principales banques centrales ont commencé à ralentir le rythme des hausses des taux en décembre avec des hausses de +50pbs après des augmentations de +75 pbs.

Sur le front géopolitique, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a débuté en février et est toujours en cours. Cette guerre a fortement impacté l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne et a provoqué de nombreuses tensions entre certaines grandes puissances mondiales.

En Europe, E. Macron a été réélu en tant que président de la France. En Italie, M. Draghi a démissionné de son poste de Premier ministre et a été remplacé par Giorgia Meloni (parti Fratelli d'Italia).

Le poste de Premier ministre britannique est désormais occupé par R. Sunak après la démission de B. Johnson puis celle de L. Truss.

En Chine, Xi Jinping a été reconduit à la tête du pays lors de Congrès du Parti communiste. Le gouvernement a maintenu sa politique zéro-Covid tout au long de l'année avant de commencer à alléger les mesures sanitaires en fin d'année suite à de nombreuses contestations des habitants. Les tensions entre la Chine et Taiwan se sont accentuées au cours de l'année. La Chine a effectué de nombreux essais militaires sur le territoire taïwanais.

Sur le front économique, l'inflation a atteint des niveaux très élevés durant l'année et les craintes de récession se sont fortement accentuées. L'OCDE prévoit une croissance du PIB mondial de +3,1% pour 2022 (vs +4,5% en décembre 2021) et de +2,2% en 2023 (vs +2,8% en juin). En zone euro, l'IPC a atteint jusqu'à +10,6% en glissement annuel en octobre. La croissance du PIB sur un an a ralenti au cours de l'année avec une hausse du PIB de +2,3% en glissement annuel au T3 (vs +5,4% yoy au T1).

Le secteur de l'Energie (+24,4%) et des Métaux & Mines (+4.3%) sont les deux seuls secteurs à finir l'année en hausse. Ces secteurs ont profité de la hausse des prix des matières premières suite à la guerre entre la Russie et l'Ukraine. La forte baisse des approvisionnements russes vers les pays européens a fait croître les prix des matières premières et les a contraints à trouver d'autres fournisseurs énergétiques.

Performance du FIA :

Le fonds a pour objectif de surperformer le MSCI Europe Small Cap (Net Return). Au cours de l'année fiscale, nous avons souffert de notre sélection de sociétés en croissance structurelle et bien que stricts dans notre process GARP et notamment la composante valorisation, nous n'avons pas surperformé les différentes phases de l'année et notamment les rotations de style (Value vs Growth). In fine, le fonds affiche une performance de -28,7% contre -20,7% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Politique de gestion suivie au cours de l'exercice :

En termes d'allocation géographique, la surpondération à l'Italie et la Finlande a été contributrice alors que la surexposition allemande s'est révélée défavorable. Dans un contexte de normalisation des taux et de crainte d'un ralentissement de la Consommation, notre choix de valeurs au sein des secteurs de la Santé et des Biens de consommation qui sont structurellement surpondérés du fait de notre approche GARP et de notre philosophie, ont participé à la contre-performance sur l'exercice commenté. D'autre part, nous étions à l'écart des sociétés de la sphère financière et de l'Energie fossile, ce qui a aussi pénalisé la performance globale. D'une manière générale, nous avons mis davantage l'accent sur la qualité et la visibilité au cours de l'année 2022 et en fonction des opportunités et de leur maturité dans leur cycle de développement, nous avons sélectionné des sociétés de croissance sur des segments en plein essor et ceci en dépit du contexte. A titre d'exemple, nous avons introduit SES Imagotag (France) dont les solutions d'étiquettes intelligentes commencent à être adoptées pour la grande distribution nord-américaine, Meyer burger (Suisse) dans les panneaux solaires performants « Made in Europe » ou encore Centralnic (Royaume-Uni) spécialiste de la gestion des noms de domaine Internet.

La Technologie a été volatile mais in fine a pesé sur la performance avec notamment les sociétés évoluant dans le domaine des semi-conducteurs ou encore dans le Cloud Computing comme Talenom en Finlande spécialisée sur les ETI. D'un point de vue opérationnel, plusieurs acteurs de niche ont mis en place des stratégies ciblées qui permettent de dynamiser leurs profits et contrecarrer la pression vendeuse sur les petites valeurs avec des publications très rassurantes. Sword (Luxembourg) s'est distingué et a poursuivi son déploiement sur le terrain des PME en instaurant une relation de partenariat et d'interlocuteur privilégié pour les aspects digitaux de leurs clients. La poche Semi-conducteurs s'est in fine bien comportée et après avoir représenté entre 5 et 8 % du portefeuille au cours de l'année 2020, elle s'établit à moins de 3% à fin décembre suite à des prises de bénéfices substantielles et reste positionnée sur des acteurs spécifiques qui ont su améliorer leurs marges sur des savoir-faire de niche très spécifiques.

Plusieurs acteurs de niche ont mis en place des stratégies ciblées qui permettent de dynamiser leurs profits : Majorel, huitième acteur le plus important dans le domaine de l'Expérience offre un catalogue de service complet incluant des services d'interactions, de gestion du contenu et de traitement des informations, ce qui lui permet de cibler un large portefeuille de clients de la Télécommunication aux services bancaires. Le groupe vise une expansion géographique importante afin de gagner encore plus de parts de marché notamment dans le domaine porteur du contrôle de Contenus sur les réseaux sociaux. A noter enfin une OPA rémunératrice dans ce secteur avec Adva Optical en Allemagne sur laquelle nous avons figé nos bénéfices.

Lectra a été résilient, ce leader mondial des solutions de découpe (machine et logiciels) pour les industries de la mode, de l'automobile et de l'ameublement, est idéalement positionné sur les thématiques du SaaS et de l'Industrie 4.0 grâce à un budget R&D représentant 12% du chiffre d'affaires. Le groupe a développé un business model solide, où près de la moitié des revenus est récurrent (abonnements, contrats de maintenance, pièces et consommables, SaaS depuis 2018). L'année 2021 a été particulièrement dynamique pour le groupe avec une hausse de 64% des ventes, portée à la fois par la croissance organique (+18%) et l'acquisition de son principal concurrent Gerber, tandis que l'Ebitda bondissait de 74% (marge de 16,8% vs 15,9%).

Kontron (ex S&T) s'est engagé une profonde réorganisation en 2022. Initialement, le groupe était composé de deux divisions, l'une spécialisée dans les systèmes informatiques visant à soutenir les petites et moyennes entreprises dans leurs investissements en digitalisation et sécurité (principalement dans la région DACH et en Europe de l'Est) ; cette entité a été en grande partie vendue à Vinci fin 2022 pour près de 400M€ (dont 255M€ ont été versés au titre de 2022). La seconde entité, qui a gardé le nom Kontron provenant d'une acquisition réalisée ces dernières années, propose des solutions IoT (Internet of Things) en Europe et aux Etats-Unis. Concrètement, Kontron s'adresse aux segments de l'automation industrielle, de l'optimisation des réseaux d'énergie, des transports publics ou des communications.

L'Europe doit devenir plus indépendante au niveau énergétique et nombres de sociétés ont le savoir-faire et les moyens de croître sur ces thématiques qui bénéficient parallèlement de la nécessaire décarbonation de nos économies.

Solaria et Voltalia sont redevenus abordables en termes de valorisation et sont rentrés dans le portefeuille. Solaria est un des leaders espagnols dans la production d'énergie à base de panneaux solaires et dispose aujourd'hui d'une capacité de production d'un peu plus de 800MW, essentiellement en Espagne (700MW), capacité qui dépasse 2000GW une fois prises en compte les capacités en cours de construction. A moyen terme (2025), le groupe ambitionne d'atteindre près de 6GW de capacité de production qui pourraient être encore accrues de plus de 4GW d'ici 2030. Ce développement passera par une augmentation des investissements au Portugal et en Italie, et le groupe n'exclut pas non plus des développements en Allemagne dans un contexte où la crise ukrainienne renforce les stratégies d'indépendance énergétiques des pays européens.

En 2020, nous avons jugé le timing favorable pour investir dans Verbio, un producteur allemand de BioDiesel, BioEthanol et BioGas à base de plantes (colza et paille). Le groupe a dépassé le €1Mrd de chiffre d'affaires pour la première fois en 2021 grâce à l'augmentation graduelle de sa capacité de production mais aussi à une demande extrêmement forte des consommateurs pour ces substituts, fiables, au Diesel, Ethanol et Gaz. Verbio bénéficie d'un effet prix considérable avec la hausse du cours du pétrole et du gaz ce qui a poussé le groupe à relever ses guidances plusieurs fois cette année. Nous continuons à supporter le groupe qui souhaite, sur le long terme, également devenir un fournisseur important d'ingrédient pour l'industrie chimique. Toujours au sein, de l'énergie, nous avons misé depuis quelques années sur Française de l'Energie et avons bien évalué le potentiel exceptionnel de cette société. Cette PME a été saluée en bourse dans un contexte d'inflation de l'Energie clairement favorable, elle a même profité des conditions de marché favorables pour fixer le prix de vente de ses volumes d'électricité en Belgique pour les 6 prochains mois à plus de 200 €/MWh. Elle poursuit sa croissance organique grâce au déploiement de 2 nouvelles cogénérations dans les Hauts-de-France (3 MW) et la construction de la tranche initiale de 15 MW de son premier parc photovoltaïque dans le Grand Est.

A contrario, nous sommes rentrés sur Friedrich Vorwerk en Allemagne dont l'activité principale est la construction et l'optimisation des réseaux de gaz. La performance n'a pas été au rendez-vous, bien que cette société bénéficie du contexte porteur au sein de notre poche « European Commodities » avec la construction de terminaux LNG en Allemagne. L'action a été sanctionnée dans un contexte d'aversion au risque et de flux sortants sur les petites valeurs allemandes.

Les secteurs financiers ont subi de plein fouet la politique des banques centrales et la normalisation des taux. Antin IP a souffert dans ce contexte d'aversion au risque. Cette société est une des principales sociétés de « private equity » indépendantes, spécialisée dans le domaine des infrastructures. Le groupe a été créé en 2007 par Alain Rauscher (CEO) and Mark Crosbie (Managing Partner), dispose aujourd'hui de bureaux à Paris, Londres et New York et emploie 21 associés et 165 spécialistes financiers. Depuis sa création, le groupe a enregistré un rendement brut de 24% sur les 12 investissements qui ont été réalisés. Antin IP gère aujourd'hui 5 fonds pour des encours de plus de 20Md€ (dont 14Md€ bénéficiant de frais de gestion) à destination principalement de fonds de pension (47% du total) et de compagnies d'Assurance (25%).

Anima qui est le principal gestionnaire d'actif indépendant en Italie. Depuis sa cotation en 2014, les actifs du groupe ont plus que triplé et ont dépassé 200Md€ pour la première fois en 2021 (+6% vs 2020). Les clients institutionnels représentent 73% du total tandis que la distribution représente le solde via notamment des partenariats stratégiques avec Banca Popolare de Milano et Monte dei Paschi. Le groupe disposerait d'une part de marché de 15 à 20% en Italie. En 2021, les revenus ont atteint 475M€, en hausse de 25% avec notamment un quasi doublement des commissions de performance (141M€) tandis que l'Ebitda progressait de 30% (388M€). En 2022, Anima entend mettre l'accent sur son offre de fonds ESG, offre qui concerne déjà 44 produits pour des encours totaux de 30M€. Tous les fonds du groupe sont actuellement sous revue ESG avec l'objectif d'atteindre rapidement un pourcentage de fonds article 8 de 40% contre 5% aujourd'hui. Le titre a été très entouré sur le mois d'avril suite aux rumeurs de rachat de Banco BPM par le Crédit Agricole. Banco est en effet le principal actionnaire d'Anima (près de 20%) de telle sorte qu'un éventuel rachat pourrait également avoir des conséquences actionnariales pour Anima.

La production de saumon est un segment de l'alimentation en plein essor où sont présents de nombreux acteurs nordiques. Nous sommes revenus en 2021 sur ce secteur avec la réouverture progressive des économies au travers de la société Norway Royal Salmon. Ce dossier était à notre sens spéculatif et nous avons été récompensés et avons pris nos bénéfices après l'OPA reçue de son confrère norvégien Salmar. Dans le domaine porteur des produits Végan et Bio, nous avons pris une participation dans le groupe suédois Humble. Cette société est dirigée par un

ancien du Private Equity qui a su construire au fil des ans un groupe européen diversifié, intégré et dont les ressources financières lui permettent de poursuivre son maillage au-delà de l'Europe avec un Marketing de marques très élaboré.

Dans la Distribution sélective, le momentum s'est dégradé avec un dollar en forte hausse, des chaînes logistiques perturbées et une anticipation d'un attentisme chez les consommateurs. Au fur et à mesure de l'exercice, nos dossiers ont laissé moins d'upside que d'autres candidats moins exposés au risque de récession et à la crise liée à l'inflation. Nous avons ainsi pris nos gains sur Europris, Tokamanni et Musti dans les pays nordiques.

Au sein de notre poche Santé/Médical, nous apprécions toujours Uniphar, laquelle a enregistré une bonne dynamique commerciale en 2021 avec une progression de 11% des ventes en organique, soit une accélération par rapport au 7% de 2020. Surtout, Uniphar qui est coté depuis 2019, a régulièrement complété cette dynamique commerciale par une stratégie de croissance externe pertinente, et a ainsi multiplié ses positions tant en termes de produits que de zones géographiques. Au cours de l'année, le groupe a annoncé 4 nouvelles opérations dans chacune des divisions existantes avec notamment une expansion de la division « Product Access » au Moyen-Orient et en Afrique. L'impact de ces acquisitions est d'environ 10% sur le résultat par action. L'action a souffert de flux vendeurs sur les small caps après une forte surperformance pendant la « période COVID ».

Bien que la société évolue dans un marché qui a été fortement porté par le COVID (cf. augmentation des animaux de compagnie), nous estimons que Virbac devrait consolider sa place de leader grâce notamment à plusieurs projets de développement à court et moyen terme. En 2022, Virbac augmente ses dépenses de R&D car le groupe prévoit un nombre accru de projets dont certains devraient être des « blockbusters ». L'expansion géographique des lignes de produits actuelles devrait permettre à Virbac de disposer d'une offre complète de produits d'ici deux ans sur le segment des animaux de compagnie (parasitocides puis vaccins). Enfin, le recul du marché nous a permis d'acheter à meilleure prix du Symsam (Suède), leader de la distribution optique au sein de la région nordique, ainsi que du Pharmanutra (Italie) dans les compléments alimentaires. Ces deux success stories continuent de se développer et de s'étendre graduellement sur de nouveaux pays en appliquant un business model rodé.

La crise du Coronavirus a mis en exergue les maillons faibles des chaînes d'approvisionnement pharmaceutiques européennes. Nous estimons que la dépendance envers la Chine & l'Inde devra être réduite et qu'une relocalisation de la fabrication de produits pharmaceutiques sera bénéfique à de nombreuses entreprises européennes. A ce titre, Labomar (Italie) retrouve le chemin de la croissance et multiplie les projets de fabrication pour compte de tiers.

Comme à chaque crise, nous essayons de tirer profit de la forte volatilité et des sanctions excessives pour constituer des positions structurelles à « bon compte » sur des dossiers de grande qualité. Dans ce contexte, nous sommes rentrés sur Viscofan, une société d'ingrédients de spécialité qui produit des boyaux artificiels à base de cellulose, collagène et plastique pour produits alimentaires. Leader du marché avec une part de marché de 38%, c'est la seule entreprise à proposer des produits pour tous les types de boyaux. L'entreprise trouve ses origines en Espagne mais possède aujourd'hui des sites de production dans 12 pays différents. Sa principale activité consiste en la fabrication, la distribution et la vente de boyaux destinés à l'industrie alimentaire mais développe aussi des produits à base de collagène destinés à aux nouvelles tendances alimentaires (type vegan) et à la bio-ingénierie. En plus de cette activité de production, le groupe détient des capacités de production d'électricité par le biais de systèmes de cogénération.

Dans les matériaux, nous avons progressivement augmenté nos convictions bénéficiant de la rénovation énergétique dans un contexte d'inflation structurelle des prix de l'Energie. Ces dossiers ont néanmoins souffert d'une perception négative par rapport à un risque de ralentissement économique. Notre participation historique dans Recticel s'est in fine mieux comportée que le marché, aidée par des fondamentaux confortés à chaque publication. Elle a su développer au fil des ans et des arbitrages d'actifs, un acteur réellement européen spécialisé sur les mousses techniques à base de produits chimiques et notamment des solutions d'isolation pour la Construction/Rénovation. Polygien en Suède a malheureusement déçu sur les leviers de croissance que nous avions anticipés, sa technologie brevetée pour les habits sportifs et techniques a en effet suscité des inquiétudes dans la presse spécialisée. Nous conservons ce dossier prometteur dont la faible valorisation nous semble injustifiée.

L'Industrie est au centre des préoccupations, l'inflation des coûts et les perturbations des chaînes d'approvisionnement touchent toutes nos sociétés et en premier lieu Graines Voltz mais aussi dans l'E-mobility,

les entreprises Katek ou HGears (Allemagne), lesquelles ont décalé des livraisons en raison de problèmes d'approvisionnement.

Dans les matériaux, notre participation historique dans Recticel a fortement contribué et la patience a payé. Ce groupe belge a su développer au fil des ans et des arbitrages d'actifs, un acteur réellement européen spécialisé sur les mousses techniques à base de produits chimiques et notamment des solutions d'isolation pour la Construction/Rénovation. Au de la qualité des actifs, nous considérons que les actions sont toujours bon marché et le contexte porteur pour le titre.

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :

Portefeuille	Titre	Acquisition	Cession	Devise
Oddo Cap Horizons PME ETI	ADVA Optical Networking SE Bearer		1 392 368,26	EUROS
Oddo Cap Horizons PME ETI	Karnov Group AB Reg	1 349 025,35		EUROS
Oddo Cap Horizons PME ETI	Arjo AB B Reg		1 236 097,98	EUROS
Oddo Cap Horizons PME ETI	Solaria Energ y Medio Amb SA Bearer	1 215 994,60	1 233 914,73	EUROS
Oddo Cap Horizons PME ETI	Grieg Seafood ASA	107 316,97	1 219 366,78	EUROS
Oddo Cap Horizons PME ETI	Bewi ASA	1 140 751,49		EUROS
Oddo Cap Horizons PME ETI	Vereinigte BioEnergie AG Bearer	839 459,23	1 075 057,26	EUROS
Oddo Cap Horizons PME ETI	Cancom SE		1 072 041,65	EUROS
Oddo Cap Horizons PME ETI	CEWE Stiftung & Co KGaA	1 010 134,22		EUROS

Perspectives

La crise liée à l'Inflation est profonde et sa sortie passera par une phase de récession mais aussi une normalisation salubre du niveau des taux d'intérêt. En toile de fond, un nouveau paradigme apparaît avec un clivage économique plus prononcé entre « l'Ouest et le Reste du monde ». Dans cet environnement, le positionnement du fonds est particulièrement adapté en privilégiant via une sélection bottom-up, des sociétés dont le potentiel de croissance bénéficiaire est supérieur au marché et en ciblant des valorisations attractives et maintenant une gestion active des paris.

3. COMPTES ANNUELS DU FIA

FCP ODDO CAP HORIZONS PME ETI

12, boulevard de la Madeleine
75009 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP ODDO CAP HORIZONS PME ETI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) ODDO CAP HORIZONS PME ETI relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Gilles DUNAND-ROUX

ODDO CAP HORIZONS PME ETI

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

ACTIONS DES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

RAPPORT ANNUEL 30/12/2022
--

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	43 750 226,86	53 959 290,33
Actions et valeurs assimilées	43 750 226,86	53 959 290,33
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	43 750 226,86	53 959 290,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	10 018 412,96	12 334 221,74
Opérations de change à terme de devises	10 013 116,14	12 321 929,52
Autres	5 296,82	12 292,22
Comptes financiers	1 205 471,41	875 489,31
Liquidités	1 205 471,41	875 489,31
Total de l'actif	54 974 111,23	67 169 001,38

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	42 843 290,42	46 331 099,59
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	1 606 478,79	8 234 835,22
Résultat de l'exercice (a, b)	557 674,52	-242 781,63
Total des capitaux propres	45 007 443,73	54 323 153,18
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	9 966 667,50	12 845 848,20
Opérations de change à terme de devises	9 942 618,43	12 401 695,99
Autres	24 049,07	444 152,21
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	54 974 111,23	67 169 001,38

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	765 980,35	488 086,93
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	204,48	0,00
TOTAL (I)	766 184,83	488 086,93
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	220,54	65,44
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	220,54	65,44
Résultat sur opérations financières (I - II)	765 964,29	488 021,49
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	289 627,23	732 213,04
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	476 337,06	-244 191,55
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	81 337,46	1 409,92
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	557 674,52	-242 781,63

ANNEXE

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC n°2014-01 modifié.

La devise de la comptabilité est l'EURO.

REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Règles d'évaluation des actifs :

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :
- L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Places de cotations asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative
Places de cotations nord et sud américaines :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg. En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :

- D'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement ;
- D'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de la vie du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.
- Garanties financières : aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (*mark-to-market*).

La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.

Les dépôts sont comptabilisés sur la base du nominal auxquels sont rajoutés les intérêts calculés quotidiennement.

Les cours retenus pour la valorisation des opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient selon leur place de cotation :

Places de cotations européennes :	Cours de compensation du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
Places de cotations asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours
Places de cotations nord et sud américaines :	Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

En cas de non cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique « Dettes représentatives des titres donnés en pension » par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :

Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction :

Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

INFORMATIONS SUR LES FRAIS

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution avocats)	Actif net hors OPCVM (pour les frais de gestion)	• 0,75% maximum TTC appliqué sur la portion de l'actif net hors OPC comprise entre 0 et 15 millions d'euros ; • 0,70% maximum TTC appliqué sur la portion de l'actif net hors OPC comprise entre 15 et 20 millions d'euros ; • 0,65% maximum TTC appliqué sur la portion de l'actif net hors OPC comprise entre 20 et 25 millions d'euros ; et • 0,60% maximum TTC appliqué sur la portion de l'actif net hors OPC comprise entre 25 et 30 millions d'euros. • 0,55% de l'actif net pour la tranche d'encours supérieure à 30 M€
Commission de surperformance	Actif net	10% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence (MSCI Europe Small Cap, dividendes nets réinvestis) sur la période de référence à condition que la valeur liquidative du Fonds soit supérieure au High Water Mark (HWM).
Commissions de mouvement Perçue par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

* **Commission de surperformance** : commission variable basée sur la comparaison entre la performance du fonds et de l'indicateur de référence sur la période de référence.

La performance du Fonds est déterminée par rapport à son actif comptable après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

La période de référence court de la dernière date de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée (date de création si jamais prélevée) à la date de clôture de l'exercice concerné.

Le système de High Water Mark (HWM) retenu n'autorise la Société de Gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- le Fonds surperforme son indicateur de référence (MSCI Europe Small Cap, dividendes nets réinvestis) sur la période de référence.
- la valeur liquidative de fin d'exercice (après frais fixes, avant provision pour commissions de surperformance) est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture (nette de frais) sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée (High Water Mark). Pour le premier exercice le HWM est fixé au niveau de la valeur d'origine.

Dès lors qu'une valeur liquidative est supérieure au « High Water Mark » et que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision de 10% maximum de la surperformance du Fonds par

rapport à l'indice de référence sur la période de référence est constituée lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence sur la période de référence ou si la valeur liquidative du jour (après frais fixes, avant provision pour commissions de surperformance) est inférieure au HWM, la provision pour frais de gestion variables est réajustée au moyen d'une reprise sur provisions plafonnée à hauteur de la dotation existante.

Cette commission variable ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence. Elle est prélevée annuellement au bénéfice de la Société de Gestion sur la dernière valeur liquidative de l'exercice, sous réserve qu'à cette date, la période de référence soit au minimum égale à un an.

Un descriptif détaillé de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est disponible auprès de la Société de Gestion.

Changements intervenus sur l'exercice : Néant

1. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	54 323 153,18	34 428 098,20
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	13 929 766,67	14 311 015,07
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-7 592 753,04	-7 110 527,65
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 551 742,01	9 622 172,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 373 534,59	-998 429,66
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 524 594,26	745 895,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 329 215,33	-1 059 014,51
Frais de transaction	-122 200,61	-182 738,13
Différences de change	-628 346,89	204 997,21
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-16 992 363,17	4 556 383,91
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	-3 045 273,04	13 947 090,13
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	13 947 090,13	9 390 706,22
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers	240 264,18	49 493,05
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	160 497,71	-79 766,47
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	-79 766,47	-129 259,52
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	476 337,06	-244 191,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	45 007 443,73	54 323 153,18

(*) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

2.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs		Montant	%
Actif			
Obligations et valeurs assimilées			
Total Obligations et valeurs assimilées		0,00	0,00
Titres de créances			
Total Titres de créances		0,00	0,00
Total Actif		0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Total Opérations de cession sur instruments financiers		0,00	0,00
Total Passif		0,00	0,00
Hors-bilan			
Opérations de couverture			
Total Opérations de couverture		0,00	0,00
Autres opérations			
Total Autres opérations		0,00	0,00
Total Hors-bilan		0,00	0,00

2.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							1 205 471,41	2,68
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	0 - 3 mois]	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 205 471,41	2,68								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

2.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Devise 1 SEK	% SEK	Devise 2 NOK	% NOK	Devise 3 GBP	% GBP	Devises Autres	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	5 114 414,26	11,36	2 708 534,07	6,02	1 295 239,50	2,88	659 012,16	1,46
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Créances					5 296,82	0,01		
Comptes financiers	4 309,31	0,01	3 082,53	0,01	10 579,57	0,02	12 591,67	0,03
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Dettes	5 226 597,52	11,61	2 708 523,88	6,02	1 238 884,98	2,75	658 612,05	1,46
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Total des créances	Opérations à terme	9 993 116,14
	Coupons et dividendes	5 296,82
	Appel de marge sur contrat de change à terme	20 000,00
		10 018 412,96
Total des dettes	Opérations à terme	9 832 618,43
	Appel de marge sur contrat de change à terme	110 000,00
	Charges externes prov	24 049,07
		9 966 667,50
Total dettes et créances		51 745,46

2.6. CAPITAUX PROPRES

2.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PART CI-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	743,596	13 929 766,67
Titres rachetés durant l'exercice	-365,857	-7 592 753,04
Solde net des Souscriptions / Rachats	377,739	6 337 013,63

2.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PART CI-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

2.6.3.Frais de gestion

	30/12/2022
PART CI-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de fonctionnement et de gestion	289 627,23
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

2.7. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

2.7.1.GARANTIES RECUES PAR L'OPCVM :

Néant

2.7.2.AUTRES ENGAGEMENTS RECUS ET/OU DONNES :

Néant

2.8. AUTRES INFORMATIONS

2.8.1. Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

2.8.2. Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

2.8.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion ou aux gestionnaires financiers et OPCVM gérés par ces entités

	30/12/2022
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	0,00

2.9. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice				
	Date	Code part	Libelle part	Montant total	Montant Unitaire
Total acomptes				0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	557 674,52	-242 781,63
Total	557 674,52	-242 781,63

	30/12/2022	31/12/2021
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	557 674,52	-242 781,63
Total	557 674,52	-242 781,63
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 606 478,79	8 234 835,22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 606 478,79	8 234 835,22

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 606 478,79	8 234 835,22
Total	1 606 478,79	8 234 835,22
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

2.10. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

PART CI-EUR	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Actif net	45 007 443,73	54 323 153,18	34 428 098,20	28 914 717,62	23 667 038,49
Nombre de titres	2 719,987	2 342,248	1 920,804	2 019,627	2 296,099
Valeur liquidative unitaire	16 546,93	23 192,74	17 923,79	14 316,86	10 307,49
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	205,02	-103,65	-275,29	51,34	110,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	590,62	3 515,78	2 095,35	-306,53	873,10
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

2.11. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Beneteau SA	EUR	41 052	580 475,28	1,29
MLP SE	EUR	164 400	845 016,00	1,88
Duerr AG	EUR	33 500	1 055 920,00	2,35
Recticel SA	EUR	51 000	792 540,00	1,76
Chargeurs SA	EUR	45 600	642 048,00	1,43
Gerard Perrier Industrie SA	EUR	4 000	361 600,00	0,80
Lectra	EUR	12 000	422 400,00	0,94
Virbac SA	EUR	1 352	308 256,00	0,68
Lacroix group SA	EUR	15 000	403 500,00	0,90
ELMOS Semiconductor SE	EUR	12 228	655 420,80	1,46
IPSOS SA	EUR	24 223	1 417 045,50	3,12
Nexus AG	EUR	20 746	1 157 626,80	2,57
Sword Group SA Reg	EUR	10 000	394 000,00	0,88
Vetoquinol SA	EUR	4 175	365 730,00	0,81
SES-Imagotag SA	EUR	6 700	817 400,00	1,82
Vereinigte BioEnergie AG Bearer	EUR	7 062	427 957,20	0,95
Viscofan SA	EUR	6 600	397 320,00	0,88
CEWE Stiftung & Co KGaA	EUR	11 424	1 013 308,80	2,25
Kitron ASA	NOK	215 969	576 194,59	1,28
Lumibird SA	EUR	30 994	513 260,64	1,14
CTT Syst AB	SEK	17 781	341 257,76	0,76
Nabaltec AG	EUR	13 891	363 944,20	0,81
Fagron SA	EUR	41 789	554 540,03	1,23
Aixtron SE Reg	EUR	25 000	674 250,00	1,50
Kontron AG	EUR	40 000	611 600,00	1,36
Meyer Burger Technology Ltd Partizsch	CHF	1 215 000	659 012,16	1,46
ID Logistics Group	EUR	76	20 368,00	0,05
Median Technologies	EUR	47 000	417 830,00	0,93
Sesa SpA	EUR	8 930	1 035 880,00	2,30
Medios AG	EUR	30 000	525 000,00	1,17
CentralNic Group PLC	GBP	340 000	597 628,55	1,33
Anima Holding SpA	EUR	136 508	510 812,94	1,13
7C Solarparken AG	EUR	108 813	464 631,51	1,03
Volitalia SA	EUR	45 000	767 700,00	1,71
Tinexta SpA Reg	EUR	18 000	410 400,00	0,91
Humble Gr AB	SEK	456 000	400 281,55	0,89
Jacques Bogart SA	EUR	13 077	121 877,64	0,27
Francaise de l'Energie SA (La)	EUR	20 000	788 000,00	1,75
GPI SpA	EUR	39 500	571 170,00	1,27
Munters Group AB B Reg	SEK	94 000	869 504,24	1,93
Delta Plus Group	EUR	9 200	664 240,00	1,48
Dermapharm Holding SE Bearer	EUR	15 152	568 503,04	1,26
Thermador Groupe SA Bearer Tég	EUR	3 917	337 645,40	0,75
Jenoptik AG Reg	EUR	18 000	460 080,00	1,02
Karnov Group AB Reg	SEK	229 000	1 202 200,23	2,67
Antares Vision SpA	EUR	56 700	455 301,00	1,01
Uniphar PLC Reg	EUR	340 000	1 054 000,00	2,34
Musti Group Oyj Reg	EUR	45 500	710 255,00	1,58

Société de Gestion de Portefeuille constituée sous la forme d'une SAS au capital de 7 500 000 €

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°GP 99011 - RCS 340 902 857 Paris

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France

Tél. : 33 (0)1 44 51 85 00 - www.am.oddo-bhf.com

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Barco NV Reg	EUR	41 000	946 280,00	2,10
Greenergy Renovables SA Bearer	EUR	18 300	507 276,00	1,13
Labomar SpA	EUR	54 877	492 795,46	1,09
PharmaNutra SpA	EUR	13 087	815 320,10	1,81
Nordic Waterproofing Hg AB Reg	SEK	62 300	815 413,50	1,81
Link Mobility Gr Hg ASA Reg	NOK	446 860	319 620,19	0,71
FashionEtte AG Bearer	EUR	16 000	70 400,00	0,16
Cadeler A/S Reg	NOK	149 884	547 433,52	1,22
Stillfront Group AB	SEK	431 498	679 581,22	1,51
COMER Industries SpA	EUR	16 575	477 360,00	1,06
Tonies SE	EUR	56 000	336 000,00	0,75
Katek SE	EUR	21 287	312 918,90	0,70
hGears AG	EUR	37 500	271 500,00	0,60
Seri Industrial SpA	EUR	75 472	395 473,28	0,88
Bike24 Holding AG	EUR	38 250	146 880,00	0,33
Bewi ASA	NOK	181 434	792 093,14	1,76
Antin Infrastructure Part SASV	EUR	11 000	223 300,00	0,50
Majorel Gr Luxembourg SA	EUR	53 400	1 094 700,00	2,43
Apontis Pharma AG	EUR	17 447	143 065,40	0,32
Cherry AG	EUR	47 400	359 292,00	0,80
Synsam AB (publ)	SEK	168 000	596 835,57	1,33
Intercos SpA	EUR	34 588	439 267,60	0,98
Ariston Holding NV	EUR	78 000	750 360,00	1,67
Tobii Dynavox AB	SEK	109 280	209 340,19	0,47
Tate & Lyle Plc	GBP	87 055	697 610,95	1,55
Elopak ASA	NOK	199 000	473 192,63	1,05
Derichebourg	EUR	102 000	563 040,00	1,25
Uponor Oyj A Reg	EUR	58 335	968 944,35	2,15
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrant et Bons de sous)			43 750 226,86	97,21
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl.			43 750 226,86	97,21
TOTAL Actions & Valeurs assimilées			43 750 226,86	97,21
Tate & Lyle Plc	GBP	87 055	5 296,82	0,01
TOTAL Coupons et dividendes			5 296,82	0,01
TOTAL Dettes et creances			5 296,82	0,01
OddoCie Par- CHF	CHF	11 032,13	11 174,22	0,02
OddoCie Par- DKK	DKK	7,36	0,99	0,00
OddoCie Par- EUR	EUR	1 174 908,33	1 174 908,33	2,61
OddoCie Par- GBP	GBP	9 389,45	10 579,57	0,02
OddoCie Par- NOK	NOK	32 408,76	3 082,53	0,01
OddoCie Par- SEK	SEK	47 937,97	4 309,31	0,01
OddoCie Par- USD	USD	1 512	1 416,46	0,00
TOTAL Avoirs			1 205 471,41	2,67
V/A CHF EUR 130123	EUR	659 149,52	659 149,52	1,46
V/A CHF EUR 130123	CHF	-650 000	-658 612,05	-1,46
V/A GBP EUR 130123	EUR	1 280 506,61	1 280 506,61	2,85
V/A GBP EUR 130123	GBP	-1 100 000	-1 238 884,98	-2,75
V/A NOK EUR 130123	EUR	2 163 338,58	2 163 338,58	4,81
V/A NOK EUR 130123	NOK	-22 725 000	-2 160 889,45	-4,80
V/A SEK EUR 130123	EUR	5 341 822,04	5 341 822,04	11,86
V/A SEK EUR 130123	SEK	-58 148 000	-5 226 597,52	-11,61

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
V/A NOK EUR 130123	EUR	63 821,56	63 821,56	0,14
V/A NOK EUR 130123	NOK	-665 403	-63 272,27	-0,14
V/A NOK EUR 130123	EUR	36 238,31	36 238,31	0,08
V/A NOK EUR 130123	NOK	-380 026	-36 136,16	-0,08
V/A NOK EUR 130123	EUR	346 703,16	346 703,16	0,77
V/A NOK EUR 130123	NOK	-3 650 126	-347 085,53	-0,77
V/A NOK EUR 130123	EUR	43 561,58	43 561,58	0,10
V/A NOK EUR 130123	NOK	-457 008	-43 456,27	-0,10
V/A NOK EUR 130123	EUR	57 974,78	57 974,78	0,13
V/A NOK EUR 130123	NOK	-606 636	-57 684,20	-0,13
TOTAL Opérations à terme			160 497,71	0,36
ADM OTC - BHFBk Ffm	EUR	-110 000	-110 000,00	-0,24
ADM OTC - JPMORG EUR	EUR	20 000	20 000,00	0,04
TOTAL Autres disponibilités			-90 000,00	-0,20
TOTAL Disponibilités			1 275 969,12	2,83
Cion de gestion	EUR	-24 049,07	-24 049,07	-0,05
TOTAL Frais			-24 049,07	-0,05
TOTAL Frais			-24 049,07	-0,05
TOTAL Frais			-24 049,07	-0,05
TOTAL TRESORERIE			1 257 216,87	2,79
TOTAL ACTIF NET			45 007 443,73	100,00

ANNEXE : Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

1- Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2022	10 732 626	5 384 590	171

(*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2022

(**) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2022 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2022 (fixes et variables *)	2 583 687	6	7 646 965	44

(*) Rémunérations variables au titre de l'année 2022 payées en 2023 et années suivantes

2- Eléments qualitatifs

2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

3- Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées

3.1. Les preneurs de risques

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

3.2. Les rémunérations variables différées.

OBAM SAS a déterminé le seuil de 100.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 100.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 100.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 100.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

La rémunération différée s'élèvera à 40 % de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1er euro. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

4- Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2022 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

La politique de rémunération n'a pas fait l'objet de modification majeure au cours de l'année passée.

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).